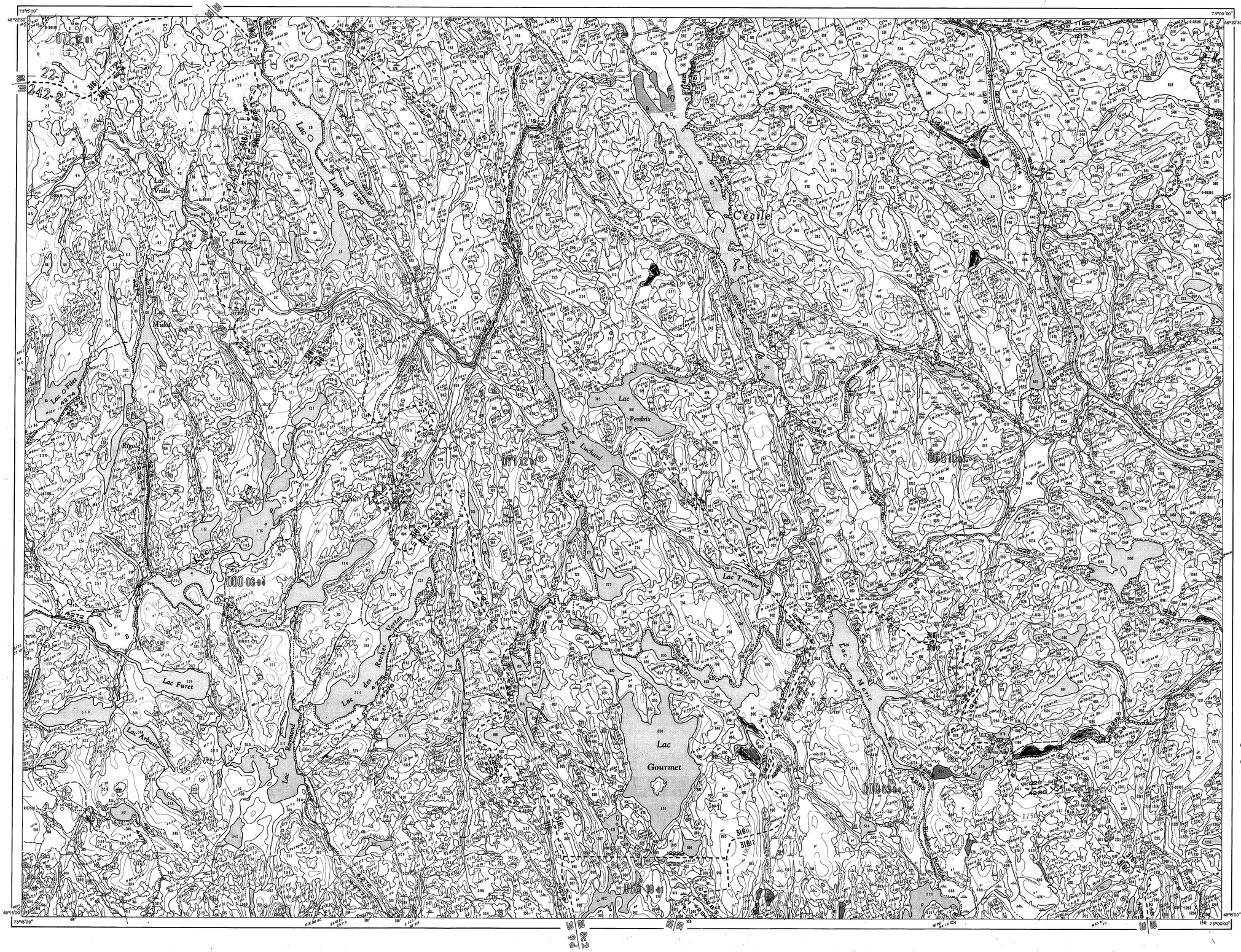

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise) L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze (laricin)
— — à pruche
Pessière
— — à épinette noire et/ou épinette rouge (épinette noire occupant plus de 75% de la portée réservée)
— — à mélèze
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
Sapinière (à sapin et/ou épinette blanche)
(plantation d'épinette de Norvège)
(plantation d'épinette noire)
(plantation d'épinette rouge)
Sapinière (à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée réservée)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin rouge
— — à mélèze
(plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — avec pin rouge
— — (à pin blanc occupant plus de 75% de la portée réservée)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Pinède à pin rouge
— — (à pin rouge occupant plus de 75% de la portée réservée)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Pinède à pin gris
— — (à pin gris occupant plus de 75% de la portée réservée)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation de thuya)
Cédrière
— — (à thuya occupant plus de 75% de la portée réservée)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
(plantation de thuya)
Pruchière
— — (à pruche occupant plus de 75% de la portée réservée)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
(plantation de mélèze européen)
(plantation de mélèze japonais)
(plantation de mélèze laricin)

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec mélèze
— — — — — avec pruche
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Bouleaux à bouleau jaune avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplierdes peupliers
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec bouleau
Érablière rouge réservée
Érablière réservée
Mélanges à feuillus tolérants
— — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — à feuillus tolérants (plantation)
Bouleaux à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
Peuplier à peuplier faux-tremble
Érablière rouge
Érablière
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleau jaune
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autre

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Coupe totale
Feu de forêt
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mixtes: ⊖ 1 à 50 % ⊗ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Reboisé
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE — CLASSES	THÈME DE:	FORÊT ÉTAGÉE — CLASSES	
10 (ans)	0–30 ans	70–30 (ans)	30–70 (ans)
30	31–40	80–30	30–80
50	41–60	90–30	30–90
70	61–80	90–50	50–90
90	81–100	100–50	50–100
120	101 et plus	120–70	70–120

FORÊT INÉQUIENNE

JIN (jeune inéquienne): Peuplé à dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges ayant DHP 30 cm et moins, peuplement jeune, majorité des tiges ayant moins de 100 ans.

VIN (vieux inéquienne): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges ayant DHP 30 cm et plus, peuplement vieux, majorité des tiges ayant plus de 100 ans.

GRILLE DENSITÉ–HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 60 %	+
Forte	61 à 75 %	++
Abrupte	76 % et plus	+++

Superficie minimale de pente > 5 % : 1 ha

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 90 C3 sp 50 P6
— S: sélection
— C3: classe de pente
— sp: sapin baumier
— 50: classe de hauteur
— P6: classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences

A C5 ef 60 P7
— A: classes de pente
— C5: classe d'âge
— ef: épinette noire et pruche
— 60: classe de hauteur
— P7: classe de densité
— type de couvert

Carte forestière: Photographie aérienne : 1986-87 / Année de publication : 1987-88 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/10/86
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : B.LAIS, MC NEIL & ASS. (G.G. 22)
SIGNATURE:

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : FORTIN, WALSH & ASS. (GG 42)
SIGNATURE: Maurice Fortin

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2* 22-1*
Unité de gestion
Unité d'aménagement
Unité de sondage: 2*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement: 068*10 01*
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 316 12*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 90 900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 1210*
Région écologique: 9d*

Municipalité régionale de comté M.R.C. 240 DONAINE DUROY

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-A-12 S.E.	32-A-11 S.O.	32-A-10 S.E.	32-A-10 S.O.
32-A-5 N.E.	32-A-6 S.O.	32-A-7 S.E.	32-A-7 S.O.
32-A-4 N.E.	32-A-3 N.O.	32-A-2 N.E.	32-A-2 N.O.

32 A/6 S.E.